

REGLEMENT CONCOURS PHOTOGRAPHIQUE SWINGING MONTPELLIER 2022

Article 1 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert à toute personne physique, majeure, photographe professionnel(le) ou amateur(e). La participation à ce concours est gratuite. Elle entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Les membres organisateur(trices), les artistes invitées et les membres du jury, ne peuvent pas participer au concours. Chaque participant(e) pourra déposer au maximum 3 photographies sur le thème : L'esprit Swinging Montpellier. Toutes les photographies devront être prises pendant le festival.

Tout(e) participant(e) devra impérativement retourner par courriel :

- le bulletin de participation,
- l'annexe 1, formulaire de cession de droits photographiques,
- éventuellement l'annexe 2, par personne reconnaissable sur la ou les photos proposées.

Article 2 : DEROULEMENT

Les inscriptions seront ouvertes à compter du 1^{er} juin 2021. Chaque participant(e) recevra un email de confirmation de son inscription au concours.

La date limite de réception des photographies est fixée à midi (12h) le 1^{er} aout 2022.

Le prix du public sera attribué par un vote ouvert du 1 au 14 aout 2022 minuit, sur la page Instagram de Swinging Montpellier <https://www.instagram.com/swingingmontpellier>.

Le prix du jury sera attribué par les organisateur(rices) du présent concours, au plus tard le 15 aout 2022. Les décisions seront sans appel.

Les photographies seront jugées sur trois aspects : le respect du thème, la technique et l'originalité.

Les photographies seront publiées sur le site internet de Swinging Montpellier et les pages Facebook et Instagram Swinging Montpellier.

Article 3 : ENVOI ET FORMAT DES OEUVRES VISUELLES

Les photographies seront envoyées par courriel à l'adresse suivante : photos.swingingmontpellier@gmail.com

Les formats relatifs aux différents appareils photo doivent être convertis dans un format standard : jpeg, jpg, png.

Les photographies numériques doivent avoir une résolution minimale de 180 dpi.

Les fichiers devront être nommés ainsi : nom, prénom du photographe, titre de la photographie.

Article 4 : DROITS DES TIERS

Tout(e) participant(e) atteste sur l'honneur être l'auteur(e) des photographies transmises.

Les photographies représentant des personnes reconnaissables ou des lieux privés devront être accompagnées d'une autorisation signée de la personne concernée ou de celles des parents si cette dernière est mineure (cf. annexe 2).

Toute photographie ne disposant pas de l'autorisation des personnes photographiées ne pourra être acceptée.

Article 5 : UTILISATION DES PHOTOS

Le ou la participant(e) au concours permet à l'association Art, Corps et Lumière d'utiliser les photographies qu'elle aura réceptionnées lors du concours sur tous documents de communication concernant le Concours Photo, le festival Swinging Montpellier et l'association elle-même (cf annexe 1).

Le nom de l'auteur, ou son pseudonyme d'artiste, sera stipulé sur chaque visuel utilisé.

Dans l'hypothèse d'une exploitation commerciale des clichés par l'association ART, CORPS ET LUMIÈRE, un contrat sera alors signé entre l'auteur et l'association.

Les photographies pourront faire l'objet d'une exposition future.

Article 6 : RESPONSABILITE

Seront éliminés de la participation au concours :

- Toute photographie et inscription réceptionnées après la date de clôture.
- Tout dossier incomplet.
- Toute photographie non conforme aux données du concours.
- Toute photographie présentant un aspect litigieux (plagiat, utilisation non autorisée de visuels n'appartenant pas au compétiteur(trice), contrefaçon, caractère pornographique, déviant, raciste, violent, homophobe...)

Article 7 : PALMARES

Le palmarès sera communiqué par internet, sur le site de Swinging Montpellier et sur les pages Instagram et Facebook du festival.

Les auteurs(tices) des photographies primées seront récompensés par un bon d'achat dans le domaine de la photographie.

Aucune indemnité ne sera versée aux photographies non sélectionnées ou non primées.

Pour tout renseignement complémentaire : photos.swingingmontpellier@gmail.com